

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### McDO

SUITE DE LA PAGE 1

selon un communiqué du groupe qui les qualifie de «petits marchés» sans préciser de quels pays il s'agit. Pour quatre autres pays, McDonald's compte développer le système de franchise, afin notamment de réduire ses dépenses liées à l'immobilier, a-t-il expliqué.

«Les retours sur investissements dans ces [sept] pays vont continuer à être en deçà des seuils acceptables pour la compagnie», a justifié McDonald's. La chaîne ajoute que de 200 à 250 licenciements, sur un total de 400 à 600, toucheront le personnel employé aux États-Unis.

En présentant ses résultats du troisième trimestre le 22 octobre, le groupe avait annoncé la poursuite d'un vaste plan de redressement de ses activités aux États-Unis, où la chaîne a voulu développer les franchises. Hier, la chaîne a ajouté que la restructuration devrait amputer son bénéfice avant impôts de 350 à 425 millions de dollars au quatrième trimestre.

«Nos projections des résultats plus solides pour [octobre] ainsi que pour le quatrième trimestre. Etant donné les charges et notre récente performance, nous n'atteindrons pas notre objectif de bénéfice par action pour 2002 précédemment annoncé», a déclaré le p.d.g. Jack Greenberg.

Au troisième trimestre, la chaîne de restauration rapide a enregistré une baisse de 11 % de son bénéfice net à 487 millions. Des fissures apparaissent donc dans l'empire McDonald's, un demi-siècle après sa naissance. Le roi du hamburger américain, qui compte 30 000 restaurants dans 121 pays, connaît des difficultés aux États-Unis où ses ventes sont en baisse et où son action a perdu pas moins de 70 % de sa valeur depuis 1998.

McDonald's «n'a pas eu de vrai succès avec un nouveau produit ni connu beaucoup de réussites en matière d'étude de marché depuis plus de dix ans», juge Kevin Clancy, un analyste économique. Aux prises avec un marché saturé, des critiques sur le service dans ses restaurants et la chute de son titre, la firme d'Oak Brook, dans l'Illinois, a ralenti sa politique d'expansion et pris d'autres mesures pour tenter de se relancer. Mais certains experts doutent qu'elle parviendra à retrouver son lustre d'antan.

McDonald's possède plus de 13 300 enseignes aux États-Unis où il distance largement les chaînes de restauration rapide Burger King et Wendy's, avec une part de marché de 43 %, selon les données compilées par la firme Technomic de Chicago: une proportion supérieure à celle combinée de ses quatre principaux concurrents.

Reste que les Américains délaissent de plus en plus les comptoirs à hamburgers pour des restaurants plus chics ou spécialisés dans d'autres produits, comme les pizzas ou les sandwiches. En outre, McDo fait également les frais de la tendance à manger plus sain.

«Le marché a changé», souligne Jerry McVety, un consultant. Il y a davantage de concurrence. Les enfants ont plus d'argent aujourd'hui et beaucoup ne pensent pas nécessairement qu'aller au McDonald's soit très branché.

Après avoir stagné pendant plusieurs années, les ventes des restaurants McDonald's aux États-Unis ont baissé de 2,8 % au cours du troisième trimestre par rapport à l'année précédente. La crise de la vache folle à l'étranger avait entraîné une baisse des bénéfices pour l'exercice 2000-01 et les déboires de l'économie américaine devraient se traduire par une poursuite de la tendance pour la deuxième année consécutive.

Dick Chase, un client fidèle — il avoue manger environ... 350 fois par année chez McDo —, estime que l'enseigne aux deux grandes arches jaunes a un peu perdu de vue la recette de son succès: «La nourriture n'est pas mauvaise, mais je pense qu'il y a trop de choses sur le menu aujourd'hui», souligne cet amateur de 74 ans. Et le service pourrait être amélioré.

McDonald's a lancé en février un programme d'évaluation de ses restaurants en ouvrant par exemple un numéro de téléphone pour recueillir les réactions de la clientèle. Cet automne, il a travaillé à la promotion d'un nouveau menu à un dollar.

La firme a également commencé à rénover, à reconstruire ou à déménager plus de 2000 restaurants. Une opération qui devrait permettre d'améliorer la qualité du service rapide imaginé par les frères Richard et Maurice McDonald's et généralisé par un certain Ray Kroc.

### LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### PIQUERIES

SUITE DE LA PAGE 1

la gestion de ces piqueries d'État: les maires, les policiers, les ministres provinciaux de la Santé et les directeurs de régions de la santé. Ottawa n'a pas l'intention d'injecter un sou dans l'aventure. Le fédéral examinera par contre la pertinence des projets présentés et s'assurera que ceux-ci feront tous l'objet d'une évaluation scientifique rigoureuse. L'implication du ministère de la Santé demeure considérable. Il fournira les assurances juridiques tant réclamées depuis un an par les partisans des sites d'injection.

Si on se fie à l'avis juridique émis l'an dernier par le ministre fédéral de la Justice, le conseil des ministres pourrait accorder «une autorisation légale explicite» aux employés et à la clientèle des LIS afin de les mettre à l'abri des interventions de la police. L'article 55 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS) permet en effet au gouvernement de lever plusieurs interdits sur les drogues à la condition de poursuivre un but médical et scientifique précis. Ni les conventions internationales signées par le Canada ni ses lois ne peuvent empêcher la mise sur pied de LIS, avait confirmé le ministère de la Justice dans ce document clef. En toute logique, Mme McLellan pourrait esquisser un

règlement semblable à celui qui permet l'usage de la marijuana à des fins thérapeutiques.

Le public et les municipalités seront mis au parfum avant la fin du mois lors d'une rencontre supervisée par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). A Vancouver, le maire Philip Owen a déjà fait son nid. Témoin de 2000 surdoses mortelles en dix ans, il attendait depuis fort longtemps que le fédéral sorte de sa torpeur. Dans un rapport acide, le Réseau juridique VIH-sida comparait même l'attitude des libéraux à l'inaction des conservateurs dans le dossier du sang contaminé.

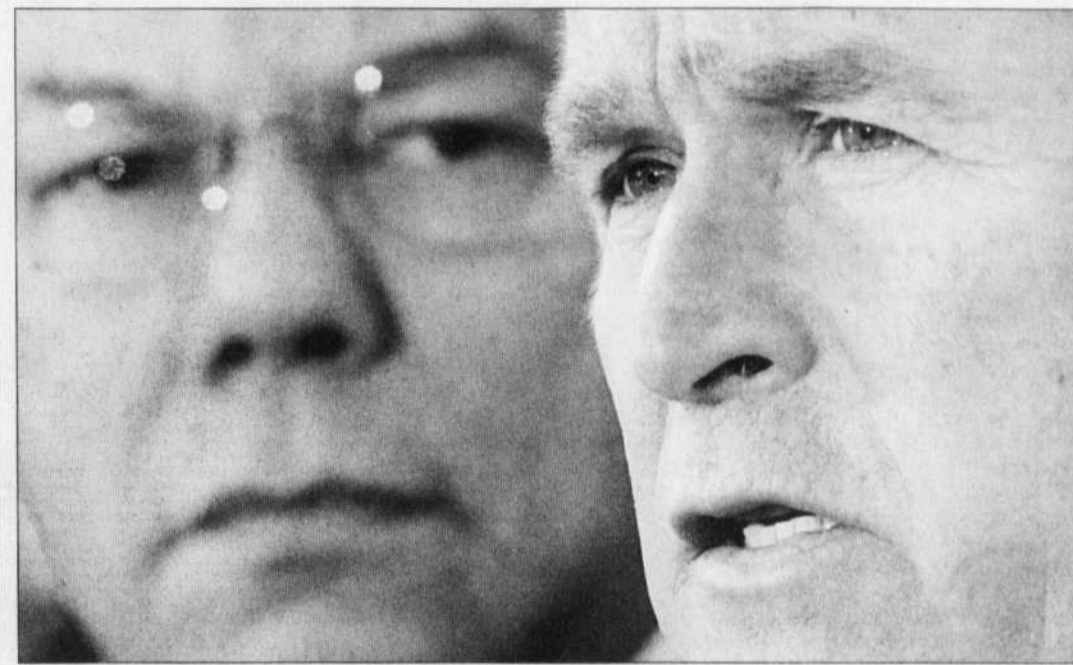
Les drogues injectables sont responsables du tiers des nouvelles infections au VIH et de près des deux tiers des nouveaux cas d'hépatite C au Canada, selon les données les plus récentes, qui datent de 1999. Les coûts sont exorbitants: 8,7 milliards de dollars en six ans pour le seul cas des infections au VIH-sida. Une véritable «crise de la santé publique», selon le Réseau juridique VIH-sida.

Les lieux d'injection supervisés permettent de stopper les surdoses mortelles et de limiter la propagation du VIH et de l'hépatite au bout des seringues. La clientèle peut s'injecter avec du matériel stérile, sous la supervision de professionnels de la santé compétents. Rompus à l'intervention de première

ligne, ces derniers essaient par ailleurs d'orienter l'UDI vers le traitement, par exemple en orientant l'héroïnomanes vers la méthadone. L'approche a fait ses preuves dans près d'une trentaine de villes à travers le monde, surtout en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en Australie.

Dans le quartier Centre-Sud, l'organisme communautaire Cactus semble tout désigné pour accueillir un LIS. «Cactus demeure ciblé», a confirmé le président du conseil, Louis Letellier de Saint-Just. Spécialisé dans l'échange de seringues, Cactus partage ses locaux avec Relais Méthadone, un service d'accès à la méthadone pour les jeunes de la rue. L'expertise des deux groupes est reconnue sur la rue comme dans les officines de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

A la Régie régionale, la chef du service de l'adaptation sociale, Monique Tessier, s'est déjà prononcée en faveur de l'implantation d'un site d'injection. Le Service de police de Montréal (SPVM) observe toujours la consigne du silence tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas pris connaissance du «cadre juridique» de la ministre McLellan. A la Ville de Montréal, la porte-parole en matière de problèmes sociaux, Louise O'Sullivan Boyne, séjourne à l'extérieur du pays jusqu'au début de la semaine prochaine.



REUTERS

«Le monde s'est uni pour dire que le régime hors la loi de l'Irak ne sera pas autorisé à développer ou à détenir des armes chimiques, biologiques ou nucléaires [...]. L'Irak peut être certain que le jeu habituel de tricherie et d'esquive, qui a été toléré autrefois, ne sera plus toléré», a dit le président américain.

### IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

avoir «aucun doute» sur le fait qu'il sera désarmé «par la force» s'il refuse de se plier à la résolution de l'ONU.

Le président français Jacques Chirac a quant à lui estimé que la résolution offre «une chance au désarmement de l'Irak dans la paix» et a mis Bagdad en garde contre tout manquement à ses obligations de désarmement.

De nombreux autres pays ont exprimé leur satisfaction devant ce vote unanime, que les Irakiens avaient pu suivre sur les ondes de radios étrangères.

Avant l'adoption de la résolution, Bagdad avait une nouvelle fois critiqué le projet, maintenant le flou sur la suite qu'il compte lui donner. Le ministre du Commerce, Mohammad Mehdi Saleh, avait accusé Washington de chercher un prétexte pour attaquer l'Irak. Et, qualifiant le texte d'«arbitraire», le quotidien officiel irakien *al-Iraq* jugeait hier qu'il s'apparente à une «résolution de guerre».

Selon des responsables américains, la Syrie, seul pays arabe membre du Conseil de sécurité de l'ONU, n'a fait savoir à Washington qu'elle appuierait le projet de résolution qu'une heure avant le vote.

La Ligue arabe a fait savoir de son côté qu'elle respectera les décisions des Nations unies après le vote de la résolution 1441.

La résolution sera examinée aujourd'hui par les chefs de diplomatie arabes lors de consultations et demain lors d'une réunion extraordinaire au Caire. Le ministre irakien des Affaires étrangères, Naji Sabri, devrait participer à ces discussions.

La résolution, qui a été coparrainée par la Grande-Bretagne, avait été remaniée à plusieurs reprises sous la pression de Paris et de Moscou, qui ont obte-

nu qu'en cas de manquement de Bagdad à ses obligations, le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour discuter de la conduite à adopter.

Mais les dirigeants américains ont toujours averti qu'ils n'hésiteront pas à agir unilatéralement si l'ONU devait rester sans réagir en cas d'obstruction irakienne.

La résolution renforce considérablement les conditions d'inspections du désarmement en Irak, qui ont cessé en 1998. Elle prévoit notamment la mise en place d'un «régime d'inspection renforcé», avec un accès sans restriction pour les inspecteurs à toute personne et tout site, y compris les palais présidentiels.

Le Conseil de sécurité a souligné que l'Irak continue de violer les résolutions de l'ONU et lui donne «une dernière possibilité de s'acquiescer» de ses obligations.

Toute nouvelle violation sera rapportée au Conseil de sécurité, qui se réunira «immédiatement [...] afin d'examiner la situation». Le texte menace Bagdad de «graves conséquences» dans cette hypothèse.

Bagdad a sept jours pour accepter la résolution et aura ensuite 23 jours pour révéler aux inspecteurs tous ses programmes d'armes de destruction massive.

La résolution 1441 prévoit que la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU et l'AIEA commencent leurs inspections d'ici 45 jours, c'est-à-dire d'ici le 23 décembre.

Les cours du pétrole ont légèrement progressé hier, le vote de la résolution étant accueilli sans surprise par les marchés.

«Je ne m'attends pas à une brusque hausse», a indiqué à Londres un analyste de la Barclays, Kevin Norrish, en jugeant toutefois que les perspectives de guerre sont «toujours très probables».

### ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

d'élèves est passé de 562 à 487. Soixante-dix pour cent d'entre eux connaissent des difficultés d'apprentissage et un peu plus de 10 % sont des handicapés intellectuels. L'an dernier, le taux de décrochage s'élevait à 73 % et le taux d'absentéisme par jour avoisinait les 20 %.

Il n'en fallait pas plus pour que le classement des écoles secondaires, dont la troisième édition vient à peine d'être publiée, dispose de Pierre-Dupuy et le balaie à la queue du train. Dites d'ailleurs «Bulletin des écoles secondaires du Québec» ou prononcez le mot «palmarès» devant le directeur de Pierre-Dupuy, Laurent Landry, ou son acolyte et directeur adjoint, Raymond Lemaire, et ils vous fusilleront du regard. «Ce n'est pas compliqué: le palmarès, on ne le prend pas!», fulmine M. Lemaire.

En 1998-99, le classement conjoint de l'Institut économique de Montréal et de l'Institut Fraser donnait le 466<sup>e</sup> rang à l'école secondaire Pierre-Dupuy, le 449<sup>e</sup> l'année suivante et le 462<sup>e</sup> — sur 464 — cette année. «Nos enfants arrivent ici le matin complètement blêmes, nous racontent que ce n'est pas leur tour de manger aujourd'hui, et on voudrait les comparer aux jeunes de Jean-de-Brébeuf?», lâche Raymond Lemaire.

A leur arrivée il y a deux ans, le nouveau tandem de direction Landry-Lemaire s'est retourné les manches. «Aux grands maux les grands moyens», explique M. Landry. On s'est dit qu'on avait besoin d'un sérieux faché!

Les changements sont nombreux, et de plusieurs ordres, mais depuis septembre, l'école n'a

plus la même allure. «Ces enfants-là baignent dans l'échec à longueur d'année; pour les en sortir, il fallait les entourer d'une image où la réussite transparait», explique M. Landry.

Deux spécialistes en marketing ont été embauchés pour doter l'école d'un logo, «un sceau d'excellence et de fierté» de couleur bleue et dorée. Les mêmes couleurs sont reprises pour l'uniforme des Ambassadeurs, des équipes sportives composées d'élèves «qui se distinguent par des gestes et des attitudes qui contribuent à la qualité de vie étudiante».

Hockey cosom, basketball, badminton, soccer et menues de claques, il y a désormais 10 équipes — et 120 élèves — qui arborent fièrement ces uniformes lors de matchs intra-muraux et interscolaires. «Ils ont les plus beaux uniformes de toutes les ligues, je peux vous le dire, explique Laurent Landry. Et quand ils les portent, ils lèvent la tête.»

A son arrivée, le directeur n'a pas hésité à délier les lasses de dollars pour faire faire des survêtements à ses protégés. «La culture de la pauvreté, je n'en ai franchement rien à blairer», lance M. Landry. Pour qu'ils soient fiers de leur école et de venir à l'école, il faut se donner les moyens.»

Bouleversé de voir les élèves aller et venir dans les corridors à leur guise, pendant et en dehors des heures de classe, le directeur a aussi lancé le signal que les corridors lui appartenaient! «Maintenant, il n'y a plus personne qui circule ici, à part pendant les changements de classe», dit Raymond Lemaire.

Une petite envie? Un crayon oublié? Un devoir pas fait? Autant d'excuses utilisées jadis pour retourner à

son casier et folâtrer dans le corridor qui ne tiennent plus la route aujourd'hui. Tous les jours, à chacune des cinq périodes de cours de la journée, les deux directeurs font la ronde des corridors, émetteur-récepteur à la main, cellulaire dans l'autre, pour s'assurer que le calme règne dans les classes, que l'on peut voir grâce à des petites fenêtres dans la porte.

«C'est notre ronde de musique classique», lance M. Lemaire. Un système interne de haut-parleurs permet en effet de diffuser dans l'école en entier de la musique classique en permanence. «Avant, les corridors appartenaient aux élèves», explique Laurent Landry. Maintenant, ils nous appartiennent», ajoute-t-il, notant au passage que la musique classique «apaise» et n'a pas la réputation d'être la préférée des ados...

Alors que l'école avait la réputation d'être un véritable «centre d'achats», où quiconque pouvait entrer à tout moment de la journée, c'est maintenant le calme plat sur les étages. «Nous avons réinstauré quelque chose dont tout le monde a peur de parler, et ça s'appelle la discipline», explique Laurent Landry, peu après être entré dans une classe sous un «Bonjour, monsieur le directeur!» docile et à l'unisson des élèves.

L'objectif derrière cet ensemble de mesures mises en place depuis septembre? «Nous voulons changer notre image, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour attirer plus d'élèves, et plus desdits bons élèves», explique Laurent Landry, las de cette réputation qui colle à l'établissement et décime sa clientèle. «Une des raisons pour lesquelles on ne réussit pas, c'est que les bons élèves vont ailleurs sous prétexte qu'ailleurs le jardin est plus vert», explique M. Landry.

### Landry ouvert à un nouveau modèle de financement des municipalités

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke — Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, se dit ouvert à un nouveau modèle de financement des municipalités qui, actuellement, dépend essentiellement des impôts fonciers.

«Le monde municipal a d'autres fonctions que de gérer simplement les aqueducs et les égouts. Nous ne sommes pas butés à confiner [les villes] simplement aux impôts fonciers», a-t-il affirmé à Sherbrooke, hier midi, à la suite d'une allocation prononcée devant près de 200 personnes. M. Landry avait répondu à l'invitation de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Lors d'un point de presse, le chef du Parti québécois a souligné que son gouvernement n'écarterait actuellement aucune hypothèse quant aux formes que pourrait prendre la nouvelle aide financière. M. Landry attend les propositions des municipalités.

Le premier ministre répondait ainsi au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, qui a déploré la semaine dernière que les villes soient les «vraies victimes du déséquilibre fiscal». Les impôts fonciers, «c'est une forme de revenu implantée à une certaine époque pour donner des services à des propriétaires», expliquait alors M. Vaillancourt. Aujourd'hui, les municipalités s'occupent de loisirs, de développement économique, de logement social et de transport: la taxe foncière, ça fait longtemps qu'elle est dépassée.

Devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le maire de Laval avait de plus évoqué la possibilité pour les villes de conserver une partie des taxes de vente, ce à quoi M. Landry ne s'est pas opposé hier.

Dans le cadre de son allocation, d'une trentaine de minutes, M. Landry a soutenu que «le gouvernement n'aurait pas de visées impérialistes sur les régions».

A moins d'une semaine du Rendez-vous national des régions, le premier ministre a donc ouvert la porte aux régions qui, comme l'Estrie, veulent rapatrier certains pouvoirs, notamment en ce qui a trait au contrôle des leviers économiques. «Si les régions peuvent mieux assumer certaines responsabilités, nous leur donnerons les moyens et ils les auront [ces responsabilités]», a-t-il ajouté.

Le chef du Parti québécois a également rappelé l'existence du déséquilibre fiscal entre les provinces et Ottawa, ce qui prive le Québec de 50 millions par semaine. «Ça rend le Québec et les autres provinces ingérables», a-t-il mentionné.

M. Landry a longuement vanté le Québec qui, a-t-il affirmé, se classe quatrième parmi les pays exportateurs de haute technologie et au premier rang en terme d'aéronautique. Il a attribué ces performances au modèle québécois, tout en précisant qu'il n'existerait pas de «sacro-saint modèle québécois». Le modèle québécois évolue et «devient minable s'il n'était pas révisé constamment», a estimé le député de Verchères.

LE DEVOIR

# CULTURE

L'« affaire Micheline Charest »

## Systeme judiciaire et moralité publique: Télé-Québec au cœur du débat

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Télé-Québec en a assez de se faire donner des leçons dans ce qu'on appelle désormais l'« affaire Micheline Charest ». La présidente de la télévision publique a émis un communiqué hier pour faire valoir que le débat actuellement en cours « et qui découle des actions que mènent les Micheline Charest et consorts est le suivant: le système judiciaire est-il le seul à pouvoir décider

de la moralité publique? ». « Télé-Québec ne peut pas faire et soutenir seule le débat sur cette question », ajoute la présidente Paule Beaugrand-Champagne. « C'est une question sociale d'importance qui concerne tous les citoyens [...] et qui doit faire l'objet d'un débat public ».

La p.-d.g. de Télé-Québec laisse donc entendre qu'il n'est pas question, pour la chaîne publique, de se substituer seule aux tribunaux.

Toute cette polémique a pour

origine, on s'en rappelle, l'entrevue accordée il y a deux semaines par Gilbert Rozon à l'émission *Les Francs-Tireurs*, entrevue où il a été longuement question de Micheline Charest, l'ex-dirigeante de Cinar, qui s'est jointe à l'équipe de Gilbert Rozon il y a quelques mois.

À la suite de la diffusion de l'entrevue, Télé-Québec avait décidé de ne pas rediffuser l'émission le samedi suivant, comme c'est habituellement le cas avec *Les Francs-Tireurs*, une décision prise après des démarches des avocats de Micheline Charest.

En guise de réponse aux actions des avocats de Mme Charest, l'édition de cette semaine des *Francs-Tireurs* reprenait une entrevue accordée il y a plusieurs mois à la même émission par Claude Robinson, ce créateur qui avait été le premier à dénoncer les agissements de Cinar.

Dans sa déclaration émise hier, Télé-Québec fait remarquer que « depuis quelques jours, de nombreux chroniqueurs et commentateurs de tout acabit ont abrevu Télé-Québec de leurs conseils sur la manière de mener ses affaires. Nous aimerions leur rappeler que Télé-Québec est une télévision publique responsable qui réfléchit avant d'agir et qui prendra toujours le temps de le faire ».

Paule Beaugrand-Champagne rappelle que « Télé-Québec a toujours fait preuve d'audace » et n'a pas hésité à mettre en ondes des œuvres d'auteurs engagés comme *L'Erreur boréale* et *Bacon*.

## Gabriel et Lepage réunis à Québec

DAVID CANTIN

C'est avec une trentaine de minutes de retard que Peter Gabriel et l'homme de théâtre Robert Lepage ont finalement répondu hier aux questions des médias à propos d'une tournée mondiale qui débutera la semaine prochaine à Chicago. En soirée, environ mille fans de la Vieille Capitale assistaient à une dernière répétition avant le début officiel du *Growing Up Tour* qui s'arrêtera à Montréal, les 28 et 29 novembre au Centre Molson, ainsi qu'à Québec le 30 novembre, toujours au Colisée.

On a beaucoup parlé des thèmes du dernier album *Up*, mais bien peu du spectacle qui semble encore à l'étape du work in progress. Gabriel et Lepage profitaient surtout de la visite éclair pour revenir sur cette nouvelle collaboration. En l'espace d'une trentaine de minutes, ils ont discuté de la noirceur émoive qui se dégage de la plupart des chansons de *Up*. Le spectacle sera un peu le reflet des préoccupations récentes de l'ancien chanteur de Genesis concernant la vieillesse, la mort et le cycle de vie.

Sur scène, Gabriel devrait se déplacer à l'intérieur d'une énorme sphère en caoutchouc qui attirera, sans aucun doute, l'attention du public. Chacun a insisté à propos d'un respect mutuel, ainsi que de ce processus chaotique qui mène souvent vers les bonnes réponses. À 52 ans, Gabriel avoue aborder l'existence d'un angle plus tragique. S'exprimant un peu en fran-



Peter Gabriel

ARCHIVES LE DEVOIR

çais, il n'a pas hésité à revenir sur le fait « qu'il se sent toujours un peu chez lui au Québec ». Au sujet d'une guerre éventuelle, le chanteur a vite dit que l'éducation s'avérait « l'une des solutions possibles aux changements dans le monde ». Revenant sur certains détails du concept derrière ce nouveau spectacle, Lepage a insisté sur l'aspect vertical qui jouera un rôle décisif tout au long de cette mise en scène musicale et théâtrale.

Un peu inquiet, le duo a paru évasif par moments. On sentait qu'il reste encore du travail à faire sur ce spectacle, bien que la collaboration semble avoir été plus étroite cette fois-ci. On sait que Gabriel a aussi eu son mot à dire lors des dernières étapes de *Zulu*. Un peu inquiet, le duo a paru évasif par moments. On sentait qu'il reste encore du travail à faire sur ce spectacle, bien que la collaboration semble avoir été plus étroite cette fois-ci. On sait que Gabriel a aussi eu son mot à dire lors des dernières étapes de *Zulu*. Un peu inquiet, le duo a paru évasif par moments. On sentait qu'il reste encore du travail à faire sur ce spectacle, bien que la collaboration semble avoir été plus étroite cette fois-ci. On sait que Gabriel a aussi eu son mot à dire lors des dernières étapes de *Zulu*.

Appel d'offres

### Ville de Montréal

Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau de l'arrondissement de la Ville de Montréal à l'attention de la secrétaire d'arrondissement, 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, Montréal H2G 2B3, pour:

**Soumission no: 2002-11-25**  
**Transport de rebuts par conteneurs 2003-2004**

**Date d'ouverture:**  
Le lundi 25 novembre 2002 à 14 h

**Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 novembre 2002 à l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, à l'adresse ci-haut mentionnée, contre un paiement de 100 \$ incluant les taxes, non remboursable.

**Dépôt de garantie:** Chèque visé ou une lettre de garantie bancaire de 5 000 \$ à titre de garantie de soumission.

**Renseignements:**  
Mario Therrien ou Charles Couture

téléphone: 872-8362

**Vente du cahier de charges:**

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, le 9 novembre 2002

La Secrétaire de l'arrondissement  
**M<sup>me</sup> Josée Racicot**

EN BREF

### L'écrivain Moacyr Scliar renonce à poursuivre Yann Martel

(PC) — Moacyr Scliar, l'auteur de *Max And The Cats*, renonce à inten-

ter des poursuites pour plagiat contre Yann Martel. Le livre de M. Scliar a inspiré Yann Martel pour son roman *Life Of Pi*, qui a rallié le prestigieux Booker Prize le mois dernier. La même idée de départ a été utilisée pour les deux romans. Dans *Max And The Cats*, un jeune juif se retrouve seul avec une panthère dans une barque à la dérive

alors que pour *Life Of Pi*, l'auteur relate la dérive d'un jeune Indien avec des animaux dans une barque. En entrevue à *La Presse*, l'auteur brésilien a avoué que l'idée est la même mais que l'histoire est différente. Il dit avoir accepté les explications de Yann Martel. Ce dernier se trouve actuellement à New York pour faire une tournée de promotion.

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## Avis public

Commission des transports du Québec

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424  
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000  
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

**SANCTIONS : SÉCURITÉ**

Transport Tony Girard inc. de Lac-Bouchette est déclarée partiellement inapte à compter du 9 octobre 2002. Attribution d'une cote « conditionnel ». Cette entreprise est déclarée totalement

inapte du 18 au 22 novembre 2002. Attribution d'une cote « insatisfaisant » pour cette période. Reprise de sa cote « conditionnel » à compter du 23 novembre 2002. Décision QCRCO2-00456

Robert et Jocelyn Villeneuve (Transports Jocelyn et Robert Villeneuve) de Jonquières sont déclarés partiellement inaptes. Attribution de cotes « conditionnel ». Décision QCRCO2-00487

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

**AUTOBUS**

ALBERT BRAULT & FILS INC  
1409, chemin St-Louis  
Beauharnois QC J6N 3B8  
PROC. : Me Louis Lavoie

MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS  
1-M-000160-001F  
Transport Nolisé

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

**AUTOBUS LA QUEBÉCOISE INC.**

5480, rue Rideau  
Québec QC G2E 5V2  
DEMANDE DE PERMIS  
TRANSPORT PAR ABONNEMENT  
Territoire : De : Québec, Lévis, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Malachie, A : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) et retour

Service de navette :  
De : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) A : Lac-Étchemin (Centre de ski Mont Original) et retour  
Horaire/fréquence : Selon l'horaire déposé à la C.T.Q.

Clientèle : Clients de la station touristique La Crapaudière  
Catégorie : A5  
Condition/restriction : Selon les termes et conditions du contrat avec la Station touristique  
Durée : Du 14 décembre 2002 au 23 mars 2003 inclusivement

**COOPERATIVE TRANSPORT SCOLAIRE, REGIONAL 03**

513, rue Leprie  
Lac-Saint-Charles QC G3G 1S8  
PERMIS : ABONNEMENT  
Territoire : De : Québec A : Stoneham-et-Tewkesbury (Station de ski Stoneham), Lac-Beauport (Station de ski Relais) et retour  
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.  
Clientèle : Skieurs  
Condition/restrictions: L'utilisation d'autobus de la catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.  
Durée : Du 11 janvier au 15 mars 2003 inclusivement

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

**TAXI**

El Hefnawy, Alain  
2890, avenue de Repentigny, app. 2  
Montréal QC H1N 2Y7  
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT  
Agglomération A.11 Montréal  
BESOIN PARTICULIER : transport adapté

Warak, Joseph  
46, rue Bédard, app. 105  
Hull QC J8Y 5Z8  
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT  
Agglomération A.34 Hull  
Besoin particulier : Pour la clientèle du Casino du Lac-Leamy et l'Hôtel Hilton du Lac-Leamy

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

**TAXI**

Maalouf, Elie  
2275, rue Hufford  
Saint-Laurent QC H4R 1L3  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Fillisetti, Albert  
12300, boul. Gouin Ouest  
Pierrefonds QC H8Z 1W2  
TRANSFERT : 9-M-206041-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

**TAXI**

Lafleur, Romuald  
1125, rue Dawson  
Dorval QC H9S 1X9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Richard, Joel  
1530, Croissant Roy, app. 302  
Lachine QC H8S 4E2  
TRANSFERT : 1-M-219554-001A  
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

Razaghi, Abdolrazagh  
4922, rue Rosedale  
Montréal QC H4V 2H2  
PROC. : Me Robert Beaulieu  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
M & A TAXI  
7920, ch. Côte-St-Luc, app. 205  
Côte-Saint-Luc QC H4W 1R3  
TRANSFERT : 8-M-220035-001A  
Agglomération A.11 Montréal

**DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE**

Rajaei, Zohreh  
4925, rue Cameroun  
Pierrefonds QC H8Z 3E1  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Ismailzadeh, Nikpour  
2285, boulevard des Oiseaux  
Laval QC H7L 6A7

**TRANSFERT : 0-M-218235-001A**

Agglomération A.7 Lachute

**9116-5217 QUÉBEC INC.**

415, rue Thompson  
Saint-Laurent QC H4N 1C4  
PROC. : Me Jean Chayer  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Nicolas, Sylvain  
1327, rue Quinn  
Longueuil QC J4J 3H9  
TRANSFERT : 2-M-212616-001A  
Agglomération A.2 Longueuil

**Ghossein, Elia**

203, chemin Aylmer, local A-1  
Gatineau QC J9H 1A3  
PROC. : Gagné, Isabelle, Patry, Laflamme et ass.  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Grenier, Jules  
(Taxi Régional enr.)  
94, rue Louis St-Laurent  
Aylmer QC J9H 2N4  
TRANSFERT : 1-M-214456-002A  
Agglomération Aylmer

**Zeidan, Chahid Aziz**

203, chemin Aylmer local A-1  
Gatineau QC J9H 1A3  
PROC. : Gagné, Isabelle, Patry, Laflamme et ass.  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Grenier, Jules  
(Taxi Régional enr.)  
94, rue Louis St-Laurent  
Aylmer QC J9H 2N4  
TRANSFERT : 1-M-214456-001A  
Agglomération Aylmer

**Dorais, Earl**

76 A, rue Primeau  
Châteauguay QC J6K 3T1  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Bédard, Jocelyn  
1, 5e Avenue  
Châteauguay QC J6K 3L5  
TRANSFERT : 7-M-220176-001A  
Agglomération A.26 Châteauguay

**Raghai, Abdolrazagh**

4922, rue Rosedale  
Montréal QC H4V 2H2  
PROC. : Me Robert Beaulieu  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
M & A TAXI  
7920, ch. Côte-St-Luc, app. 205  
Côte-Saint-Luc QC H4W 1R3  
TRANSFERT : 8-M-220035-001A  
Agglomération A.11 Montréal

**Rajaei, Zohreh**

4925, rue Cameroun  
Pierrefonds QC H8Z 3E1  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Ismailzadeh, Nikpour  
2285, boulevard des Oiseaux  
Laval QC H7L 6A7

**TRANSFERT : 4-M-215583-004A**

Agglomération A.11 Montréal

**Margossian, Salpi**

538, 91e Avenue  
Laval QC H7W 3M6  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Gagné, Gilles  
642, boul. Adolphe-Chapleau  
Bois-des-Filion QC J6Z 4G2  
TRANSFERT : 3-M-216814-001A  
Agglomération A.8 Laval

**Collin, Éliane**

345, 67e Rue Ouest  
Charlesbourg QC G1H 4W9  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Lamarche, Benoît  
345, 67e Rue Ouest  
Charlesbourg QC G1H 4W9  
TRANSFERT : 8-Q-201385-001A  
Agglomération A.36 Québec

**Laprise, Alain**

(Taxi Alain Laprise)  
55, rue Martel  
Forestville QC G0T 1E0  
PROC. : Me Jean Boulanger  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Jourdain, Lucien  
6, 12e Rue  
Forestville QC G0T 1E0  
TRANSFERT : 3-Q-205431-001A  
Agglomération Forestville

**Quirion, Tommy**

1195, 127e Rue, app. 7  
Saint-Georges QC G5Y 2W6  
DEMANDE DE 1 PERMIS - SERVICE RÉGULIER  
Agglomération Saint-Georges

**Cloutier, Mélodie**

1195, 127e Rue, app. 7  
Saint-Georges QC G5Y 2W6  
DEMANDE DE 1 PERMIS - SERVICE RÉGULIER  
Agglomération Saint-Georges

**Dupont, Michel**

5010, rue Notre-Dame  
Trois-Rivières-Ouest QC G9A 4Z7  
ET DEMANDEUR-CÉDANT  
Lessard, Claude  
309, rue St-Paul  
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 9G7  
TRANSFERT : 0-Q-205814-001A  
Agglomération A.40 Trois-Rivières

**AVIS DIVERS ET INFORMATION GÉNÉRALE**

**INVITATION**

La Commission des transports du Québec, en vertu des articles 49 et 49.1 de la Loi sur les transports désire enquêter et inviter

les personnes, organismes et associations intéressés à lui faire part de leur point de vue en ce qui concerne le déplacement des personnes handicapées en regard de:

- l'existence d'un besoin particulier de transport par taxi;
- les exigences que devrait rencontrer l'offre de service de transport par taxi pour des personnes handicapées;
- la nécessité qu'il y ait de nouveaux permis émis pour rendre un tel service;
- la répartition géographique d'un tel service.

La Commission souhaite recevoir votre point de vue pour l'une ou l'ensemble des agglomérations de taxi suivantes: A-5 (Est de Montréal), A-11 (Montréal) et A-12 (Ouest de Montréal).

Vous pouvez faire connaître votre point de vue en déposant un document écrit à la Commission des transports, en indiquant toujours la référence numéro M02-07741-5:

- Par livraison ou dépôt au: à l'attention de Mireille Larose 545, boulevard Crémazie Est Bureau 1000, 10e étage Montréal (Québec) H2M 2V1
- Par télécopieur: (514) 873-4720
- Par courriel électronique: mireille.larose@ctq.gouv.qc.ca

Les documents doivent être reçus au plus tard le **15 novembre 2002**

Vous pouvez également présenter votre opinion écrite en audience publique. La Commission tiendra des audiences publiques: **les 3, 4 et 5 décembre 2002 au Delta Montréal, 475, rue Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1J7, Salle Concerto**

Pour intervenir, il suffit que vous en fassiez la demande avec le dépôt de votre opinion écrite.

La Commission tient à rappeler que l'invitation porte inclusivement sur les questions soulevées plus haut et sur le territoire déterminé. Les cas particuliers des demandes pendantes devant la Commission ne font pas l'objet de l'enquête.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires concernant cette invitation, vous pouvez communiquer avec Madame Mireille Larose au 514-873-7695 ou sans frais au 1-888-461-2433

**Secrétaire de la Commission**

# LE DEVOIR

## LES SPORTS

TENNIS

### Andre Agassi, dernier obstacle sur la route de Lleyton Hewitt

*L'Australien veut finir la saison en tant que n° 1 mondial pour une deuxième année consécutive*

Shanghai (AFP) — L'Australien Lleyton Hewitt, qui veut terminer la saison 2002 en tant que n° 1 mondial du tennis pour la deuxième année d'affilée, peut encore trouver sur sa route l'Américain Andre Agassi, qui bénéficie d'un tirage plus favorable au Masters de Shanghai.

Même si le vainqueur de Wimbledon bénéficie d'une avance appréciable de 88 points sur Agassi, il lui faudra au moins gagner en demi-finale, dans l'hypothèse où l'Américain atteindrait lui aussi la finale, pour être sûr de rester n° 1. En revanche, si Agassi n'atteint pas la finale, il suffira à Hewitt, 21 ans, de gagner un seul match de poule pour remporter le Championnat ATP 2002.

Mais l'Australien devra affronter en poule, dans le groupe rouge, le Russe Marat Safin (n° 3), qui l'a battu 7-6 (7/4), 6-0, 6-4, dimanche en finale du tournoi de Paris-Bercy, et l'Espagnol Carlos Moya (n° 5), qui l'a vaincu lors de leurs trois dernières rencontres. L'Espagnol Albert Costa (n° 8) semble à sa portée, mais le lauréat des Internationaux de France est considéré comme un bon outsider.

#### Bon tirage pour Agassi

En revanche, Agassi (n° 2) bénéficie d'un tirage *a priori* très favorable. A 32 ans, le plus vieux prétendant au classement final de no 1 sera opposé, dans le groupe or, à l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (n° 4), au Suisse Roger Federer (n° 6) et au Tchèque Jiri Novak (n° 7).

L'Américain n'a jamais perdu un match contre Federer ou Novak et se trouve à égalité (1-1) avec Ferrero, qu'il a battu facilement le mois dernier en Espagne lors de leur dernière rencontre.

Mais ni Hewitt, le plus jeune numéro 1 mondial lorsqu'il fut sacré en 2001, ni Agassi ne partent favoris pour remporter ce tournoi final doté d'environ 3,7 millions \$US. Marat Safin semble en effet déterminé à gagner ce Masters: «Je veux gagner et prendre tout l'argent et tous les points pour être heureux», a-t-il dit.

Moya, qui termine l'année en force et en forme — il a notamment battu Agassi en quarts de finale à Paris-Bercy avant d'être éliminé par Safin en demi-finale —, semble aussi un bon challenger.

Ferrero, vainqueur de deux tournois cette saison (Monte-Carlo et Hong-Kong), estime que l'armée espagnole a toutes ses chances.

Enfin, le plus jeune joueur de ce Masters, Federer (de six mois le cadet d'Hewitt), qui a gagné 14 de ses 18 matchs lors des cinq derniers tournois en salle qu'il a disputés, pourrait également créer la surprise sur cette surface rapide.

### L'équipe féminine de soccer du Canada en finale de la Gold Cup

(PC) — L'équipe féminine de soccer du Canada disputera ce soir la finale du tournoi de la Gold Cup face aux Américaines à Pasadena en Californie. Qu'importe le résultat de ce match, le Canada a déjà gagné sa sélection en vue de la Coupe du monde de soccer féminin qui aura lieu en Chine en septembre 2003. C'est la troisième année

consécutive que le Canada participe à ce tournoi mondial. C'est grâce à une victoire de 2-0 sur le Mexique mercredi soir à Seattle que l'équipe canadienne a mérité sa place en finale contre les États-Unis, qui ont triomphé 7-0 du Costa Rica dans l'autre demi-finale. Fait inusité, les deux buts des Canadiennes, marqués aux 10<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> minutes de jeu, ont été inscrits par des Mexicaines dans leur propre filet, défendu par la gardienne Jennifer Molina. Les buts ont été crédités à la fiche de Dioselina Valderrama et Elizabeth Gomez. La Québécoise Amy Walsh n'a

pas joué durant cette rencontre mais sera vraisemblablement de la finale puisque l'équipe compte deux joueuses blessées. «J'espère jouer, a-t-elle confié hier matin, car les parties sur le banc sont longues. Maintenant que notre objectif de participer à la Coupe du monde en Chine est atteint, je veux gagner un poste de partante d'ici là. Contre les Américaines, ce sera difficile, car elles ont toujours eu le meilleur sur nous depuis 1986. Notre dossier est de quelque chose comme 20 défaites, deux matchs nuls et une seule victoire, en 2000, par le score de 3-1.»

EN BREF

### Garon, Hainsey et Ribeiro sont cédés aux Bulldogs

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

André Savard est parvenu à désengorger le vestiaire du Canadien, devenu «trop étroit» avec le retour du défenseur Stéphane Quintal et le renvoi de Mike Ribeiro à Hamilton pour fin de remise en forme. Le directeur général du Canadien a ainsi rétrogradé Mathieu Garon et Ron Hainsey dans la Ligue américaine afin de se conformer à la limite des 23 joueurs.

Garon, 24 ans, va prendre le chemin de Hamilton après avoir été soumis au ballottage. Pourtant, Savard a gardé le jeune homme de Chandler à Montréal pendant plus d'un mois, de crainte justement de la perdre au ballottage. Mais aucune équipe ne l'a réclamé. Son salaire élevé (907 500 \$US) a peut-être effrayé certaines formations. Quant à Hainsey, il a été cédé directement à Hamilton, le Canadien n'ayant pas à l'offrir au ballottage.

Quintal devrait affronter les Kings de Los Angeles ce soir au Centre Bell après avoir soigné une blessure au majeur de la main droite.

«Ca reste sensible», a indiqué le vétérinaire défenseur qui s'est blessé en jetant les gants contre Kevin Sawyer, des Mighty Ducks d'Anaheim.

#### Remise en forme

Ribeiro se rend à Hamilton afin de retrouver la forme. Ribeiro a subi une fracture de la clavicule lors d'un match préparatoire contre les Sénateurs d'Ottawa le 27 septembre. Il participera à trois matchs des Bulldogs: demain à Philadelphie, mercredi à Wilkes-Barre et vendredi à Albany. Il sera de retour à Montréal afin d'affronter les Devils du New Jersey le samedi 16 novembre.

«La direction m'a parlé d'Hamilton et je pense que c'est une bonne idée», a dit Ribeiro. Je n'ai pas joué depuis deux mois et les entraînements étaient sans contact. Je pense qu'il est préférable de commencer dans la Ligue américaine.»

Therrien est heureux de la décision prise par son jeune joueur de centre. «Mike doit jouer après avoir

eu un excellent camp d'entraînement. Il doit avoir beaucoup de jeu. C'est ce qu'il aura en jouant trois parties», a expliqué l'entraîneur.

#### Pas la fin du monde

Après l'entraînement d'hier, Hainsey disait qu'il ne serait pas surpris d'être rétrogradé. «J'aimerais rester, mais jouer à Hamilton n'est pas la fin du monde, a-t-il dit. Je suis le meilleur candidat pour la Ligue américaine. Je comprends la situation. De toute façon, je veux jouer», a ajouté le jeune défenseur, dont le temps de jeu s'est limité à 6 min 38 s contre les Islanders de New York.

Therrien croit qu'un séjour dans les mineures lui fera le plus grand bien. «Il ne joue pas comme on le voudrait, a-t-il dit. Il est nerveux, mais c'est normal à 21 ans. Il faut être patient avec un jeune, a-t-il rappelé. Andrei Markov est un bel exemple.»

Garon ne semblait pas afficher la même sérénité. Ebranlé par la perspective de se retrouver à Hamilton, Garon a préféré ne pas commenter la décision du Canadien. Rappelons qu'il n'a participé à aucun match de l'équipe cette saison.

Enfin, le gagnant de ce petit ménage est le vétérinaire Bill Lindsay, dont la présence à Montréal semblait compromise il y a moins de 24 heures.

Michel Therrien a choisi Jeff Hackett pour affronter les Kings de Los Angeles. Cette décision peut paraître étonnante compte tenu de la performance de José Théodore contre les Islanders de New York. Celui-ci a repoussé 42 lancers dans la victoire de 3-0 du Canadien.

L'entraîneur du Tricolore avait toutefois une réponse toute prête. «Nos deux gardiens vont bien, a-t-il expliqué. Théodore progresse bien tandis que Hackett a pris la relève quand il le fallait. Il a joué son dernier match à Toronto il y a une semaine. C'est jamais bon de tasser un joueur pendant deux ou trois semaines, a-t-il ajouté. On lui donne aussi l'occasion de jouer par respect pour ce qu'il a fait jusqu'ici.»

Vente des Expos

### Les avocats de Selig veulent que la poursuite soit entendue ailleurs qu'à Miami

ASSOCIATED PRESS

Miami — Selon les avocats du commissaire du baseball, la poursuite qui accuse Bud Selig de fraude à la suite de sa participation dans la vente des Expos ne devrait pas être entendue à Miami.

Selon eux, la poursuite déposée par les actionnaires minoritaires des Expos devrait même être retardée jusqu'à ce qu'un arbitre décide si le propriétaire majoritaire, Jeffrey Loria, a agi de façon intentionnelle en faisant baisser la valeur de la concession.

Loria a vendu les Expos aux 29 autres propriétaires du baseball majeur plus tôt cette année et a acheté les Marlins de la Floride. Après que le plan de dissolution proposé par Selig fut tombé à l'eau, le commissaire a pris le contrôle des opérations des Expos.

Les avocats de Selig ont déclaré, lors

d'une audience hier devant une cour de district à Miami, que cette instance n'avait pas autorité parce que les propriétaires minoritaires des Expos sont des Canadiens et que le quartier général du baseball est à New York. Si la poursuite n'est pas rejetée, ils voudraient qu'elle soit entendue à New York. C'est la requête qui a été adressée à la juge Ursula M. Ungaro-Benages.

Les propriétaires des actionnaires minoritaires ont pour leur part argué que la cause devait être entendue à Miami puisque c'est à Jupiter, en Floride, que se trouve l'adresse de l'équipe aux États-Unis. C'est de là que Loria dirigeait l'équipe, et c'est en Floride qu'ont eu lieu les discussions ayant mené à la vente des Expos et des Marlins.

Bradley Ruskin, avocat de Loria, a même demandé que la cause soit tout simplement abandonnée puisque son

client et ses anciens partenaires sont déjà impliqués dans un processus d'arbitrage.

Les avocats des propriétaires minoritaires ont répliqué en disant que l'arbitrage implique les sociétés de holding de Loria et non pas Loria lui-même.

La juge Ungaro-Benages a dit douter qu'on puisse dissocier Loria de ses compagnies, mais elle n'a rendu aucun jugement hier.

Les investisseurs canadiens ont dit que si le baseball tente de déménager les Expos, ils demanderont une injonction pour empêcher que cela se fasse avant la fin du procès.

Les propriétaires minoritaires prétendent que Loria et le président actuel des Marlins, David Samson, ont conspiré avec les dirigeants du baseball pour diminuer leur participation dans l'équipe de 76 à 7% et qu'ils n'ont jamais eu l'intention de garder l'équipe à Montréal.

### Le Canada sur une lancée



JUERGEN SCHWARZ REUTERS

LE CANADA a battu la Suisse 4 à 1 (1-0, 2-1, 1-0) en match d'ouverture de la 13<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Allemagne de hockey sur glace, hier à Hanovre. David Nemirovsky (droite) célèbre ici avec son coéquipier Alex Hicks le quatrième but de son équipe.

DOPAGE

### Dick Pound en visite à Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Dick Pound, le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), se rendra mercredi à Washington pour évoquer la lutte antidopage avec John Walters, un haut responsable de la lutte antidopage aux États-Unis.

«Plusieurs sujets figurent au programme, tels la participation future des États-Unis dans les activités de l'AMA et le projet de code de l'AMA destiné à harmoniser toutes les règles de la lutte antidopage», a indiqué une porte-parole de l'agence depuis le siège de Montréal.

Selon cette même source, cette visite dans la capitale américaine ne concerne pas la perception de la contribution américaine au budget de l'AMA (800 000 \$US). «Tout a été décidé dans ce domaine, mais on attend désormais l'approbation du Congrès [américain]», a précisé la porte-parole.

Les États-Unis figurent parmi une trentaine de pays qui n'ont toujours pas versé le moindre dollar.

L'Allemagne et l'Espagne se sont acquittées de leur dû, s'élevant respectivement à 504 978 \$ et à 228 893 \$, en octobre dernier, rejoignant une liste de pays qui comprend le Japon, l'Australie, les Pays-Bas et la Chine.

À propos du projet de Code mondial antidopage, une deuxième version a été approuvée début octobre. Le tout sera au centre de la prochaine conférence mondiale contre le dopage, prévue du 3 au 5 mars à Copenhague.

L'AMA, dont le siège est à Montréal, a été créée en novembre 1999 à l'initiative du Comité international olympique (CIO), qui a financé seul les budgets 2000 et 2001 de cette agence. Elle a pour objet de devenir l'organisme unique chargé à l'échelle planétaire de promouvoir, d'organiser et de régir la lutte contre le dopage dans le sport de compétition.

JO 2004 en Grèce

### La rénovation du stade olympique d'Athènes, casse-tête des organisateurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Athènes — Le Comité international olympique (CIO) a exprimé hier son inquiétude sur l'ambitieuse rénovation du stade olympique d'Athènes confiée au célèbre architecte Santiago Calatrava, un projet présenté par les organisateurs comme le fleuron des Jeux olympiques de 2004.

«La toiture en verre du stade est la partie difficile de ce projet, et il ne faut pas entamer les travaux tant que nous ne sommes pas sûrs qu'elle sera terminée à temps», a averti le président de la Commission de coordination du CIO, Denis Oswald.

La construction de cette toiture pose d'importants et complexes problèmes techniques en raison de son originalité. Les différentes parties doivent être construites par des entreprises hors de Grèce, notamment en Allemagne et en Italie, avant leur assemblage à Athènes.

«Il faut toutes les garanties que cette partie sera achevée à temps pour ne pas se retrouver avec seulement la moitié du toit pendant les Jeux», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de deux jours et demi à Athènes dans le cadre des préparatifs des Jeux.

#### Lumière grecque

Ce projet, qui consiste en une série d'arcs doubles métalliques soutenant une structure de verre et couvrant partiellement les tribunes du stade, avait été présenté par M. Calatrava en janvier à Athènes.

«En utilisant l'acier et le verre, et avec l'incroyable lumière grecque, nous avons voulu faire revivre l'esprit olympique, créer une œuvre délicate pour les jeux d'Athènes, berceau de l'olympisme, qui doit rester pour l'avenir», avait alors indiqué l'architecte catalan.

Toutefois, M. Oswald a indiqué hier qu'il reste encore quelques mois avant qu'une décision définitive ne soit prise.

«D'ailleurs, cette structure n'est pas la seule composante du projet de rénovation du complexe olympique» (OAKA), situé dans la banlieue nord d'Athènes, a-t-il souligné, «mais notre volonté est quand même de la réaliser si c'est possible.»

Outre la toiture du stade, la rénovation de l'OAKA, fermée en juin dernier en prévision des travaux, comprend en effet une «intervention esthétique» (constructions et sculptures artistiques) visant à unifier les différents sites de ce complexe qui abritera neuf disciplines, dont l'athlétisme, le basket-

HOCKEY

#### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Boston	7	2	2	1	38	31 17
Montréal	5	4	4	0	36	40 14
Ottawa	5	5	1	0	28	25 11
Toronto	4	8	2	0	42	44 10
Buffalo	3	7	3	0	26	30 9

#### Section Atlantique

Philadelphie	9	2	2	0	44	24 20
Pittsburgh	7	3	2	1	44	41 17
New Jersey	8	3	0	0	27	17 16
N.Y. Rangers	6	8	2	0	38	49 14
N.Y. Islanders	4	9	1	0	33	52 9

#### Section Sud-Est

Tampa Bay	8	4	2	0	51	37 18
Caroline	6	4	2	2	32	33 16
Washington	7	6	1	0	31	37 15
Floride	5	6	1	2	32	45 13
Atlanta	1	9	1	1	30	48 4

#### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
St. Louis	9	2	1	0	48	25 19
Detroit	7	5	2	0	44	36 16
Chicago	7	5	1	0	32	28 15
Columbus	6	5	1	1	39	37 14
Nashville	1	6	2	4	27	41 8

#### Section Nord-Ouest

Minnesota	9	3	2	0	47	32 20
Calgary	5	3	3	3	38	39 16
Colorado	4	3	4	2	35	33 14
Vancouver	5	5	4	0	35	39 14
Edmonton	3	6	3	1	31	38 10

#### Section Pacifique

Dallas	8	3	3	1	46	33 20
Los Angeles	7	4	2	1	42	40 17
Phoenix	6	7	0	1	32	43 13
San Jose	5	6	1	1	36	42 12
Anaheim	4	6	3	0	33	38 11

#### Hier

Los Angeles	3	Ottawa	2
N.Y. Islanders	4	Edmonton	2
Tampa Bay	4	Pittsburgh	1
Toronto	1	Dallas	2
Anaheim	au	Colorado	

#### Aujourd'hui

Ottawa	à	Boston	19h
Atlanta	à	Buffalo	19h
Los Angeles	à	Montréal	19h
Philadelphie	à	Washington	19h
Pittsburgh	en	Caroline	19h
N.Y. Rangers	à	Columbus	19h
Toronto	à	St. Louis	19h
Edmonton	au	New Jersey	19h30
Chicago	à	Tampa Bay	19h30
Calgary	en	Floride	19h30
Vancouver	à	Phoenix	22h
Minnesota	à	San Jose	22h30

#### Demain

Dallas	à	N.Y. Islanders	13h
Minnesota	à	Anaheim	20h
Nashville	au	Colorado	20h

#### Lundi

Edmonton	à	Boston	13h
Calgary	à	Atlanta	15h
Phoenix	à	Tampa Bay	19h
Chicago	en	Floride	19h30
N.Y. Rangers	à	San Jose	22h30

#### FOOTBALL

#### LIGUE CANADIENNE

##### Séries éliminatoires

#### Demain

Demi-finales de section			
Saskatchewan	à	Toronto	13h
C.-B.	à	Winnipeg	16h

#### Dimanche 17 novembre

Finales de section			
le gagnant de la rencontre entre			
Saskatchewan et Toronto	à	Montréal	13h
et			
le gagnant du match entre C.-B.			
et Winnipeg	à	Edmonton	16h

#### Dimanche 24 novembre

Coupe Grey		
Gagnant de la section Est		
contre	Gagnant de la section Ouest	16h
à	Edmonton	

ball, la natation, la gymnastique et le cyclisme.

#### Héritage

La rénovation du site, qui s'étend sur une surface de 96 hectares, comprend aussi la couverture du vélodrome, la construction d'un passage couvert, l'«Agora», qui permettra aux visiteurs de se promener dans le site, ainsi que l'aménagement des espaces verts et aquatiques.

La présidente du comité d'organisation (ATHOC), Gianna Angelopoulos-Daskalaki, a réitéré hier, dans des déclarations à l'AFP, l'idée que M. Oswald ait commencé à préparer le terrain hier pour une éventuelle annulation du projet de toiture. «Il a surtout voulu montrer la complexité du projet», a-t-elle expliqué.

«L'important pour nous et le CIO, c'est d'abord d'organiser les [compétitions des] JO», a-t-elle souligné, même s'il serait bon de laisser une trace architecturale prestigieuse comme celle de ce projet. «un héritage qui montre que les Jeux ont été un succès.»

Freund a déclaré de ne pas construire la toiture serait «symboliquement difficile» pour elle. «Mais si on doit le faire, nous le ferons», a-t-elle assuré.